



## UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la Grange Batelière - 75009 PARIS

Tél : 01.43.54.21.26

[contact@union-syndicale-magistrats.org](mailto:contact@union-syndicale-magistrats.org)

[www.union-syndicale-magistrats.org](http://www.union-syndicale-magistrats.org)

Paris, le 19 janvier 2021

Madame la Secrétaire Générale,

Nous souhaitons attirer l'attention du secrétariat général sur la vaccination des personnels dépendant de la DSJ, dont les magistrats.

En effet, la phase 3 du programme de priorisation, préconisé fin 2020 par la haute autorité de santé, prévoit la vaccination au 6ème rang « des professionnels issus des secteurs indispensables au fonctionnement du pays, comme les secteurs de la sécurité ou de l'éducation par exemple ».

Les personnels qui exercent en juridiction, et auxquels une activité maintenue à son niveau habituel a été demandée lors du confinement de fin 2020, côtoient quotidiennement un très large public. L'USM sollicite qu'ils soient priorités pour la vaccination au même titre que les secteurs de la sécurité ou de l'éducation, afin d'assurer la continuité du service dont le bon fonctionnement est essentiel à la paix sociale.

Il convient de rappeler, à titre d'exemple, les difficultés importantes rencontrées par les parents d'enfants en âge scolaire auxquels, à la sortie du confinement du printemps, il avait été opposé par l'éducation nationale que, leur activité n'étant pas essentielle, la scolarisation de leurs enfants n'était pas prioritaire. Les personnels de justice se sont alors sentis totalement oubliés de leur administration, alors qu'il leur était parallèlement demandé de reprendre leur activité en juridiction.

Il convient donc aujourd'hui d'anticiper et de faire valoir auprès des autorités compétentes cette priorisation pour les personnels exerçant en juridiction, au même titre que les acteurs de la sécurité, indissociables de ceux de la justice.

En vous remerciant de prendre en compte notre demande, je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, à l'assurance de ma haute considération.

Céline PARISOT  
Présidente de l'USM

Mme Catherine PIGNON  
Secrétaire générale du  
Ministère de la justice  
13 place Vendôme  
75001 PARIS